

LA MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir un lieu privilégié d'échanges au service de tous les acteurs du monde sportif cantalien adhérant au CDOS.
BENEFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Le Comité Départemental Olympique et Sportif pour la gestion de la Maison des Sports qui accueille une quarantaine de comités départementaux et une dizaine de clubs sans comité adhérant au CDOS.
CONDITIONS D'ATTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> • Au travers de cette maison des sports, les comités et clubs adhérant bénéficient d'un lieu d'échange facilitant la mutualisation des ressources. La gratuité des salles de réunions, le prêt de matériel et éventuellement l'aide du secrétariat permettent ainsi également d'alléger les frais de fonctionnement du mouvement sportif.
MODALITES DES AIDES	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre d'une convention spécifique identifiant les dépenses de fonctionnement éligibles. Les salles de réunions seront mises à disposition gratuitement pour les services du Conseil départemental suivant leurs disponibilités.
MODALITES DE VERSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • L'aide est calculée sur la base des dépenses de fonctionnement effectuées en n-1 dans la limite d'un plafond annuel de 25 000 €.
INDICATEURS D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de comités hébergés et diversité des services proposés. • Taux d'utilisation de l'équipement. • Mutualisation des moyens.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport Corinne BARDON ☎ 04.71.46.20.94 ✉ cbardon@cantal.fr</p>